

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8580 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAZRAZ

SETOUAN

Date de naissance :

Le 23-03-60

Adresse :

12 Rue ISLY Bld J. J. Aufa Rou

Tél. : 0667 31 30 40

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohammed ANNACIR
ZHIRI
Gynécologue Obstétricien
192 Bd. Zektouni - Casablanca
Tél: 052 20 20 73 / 74 / 75

Date de consultation :

29/07/2021

Nom et prénom du malade :

HAZRAZ SECOLET Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Mme Dofiane + Prune

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Haf

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le Paiement des Actes
29/07/2022	Obstétrique	100%	100%	ZHRI Gynécologue Obstétricien 192 Bd. Zerktouni - Casablanca Tél: 0522 20 20 73 / 74 / 75

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie des 7 Rêves 5, Rue Ismail El Khoury Quartier Roudha Casablanca	29/7/22	161,5

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553
B	
G	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

عيادة أمراض النساء و الولادة

Cabinet de Groupe de Gynécologie-Obstétrique

Consultation sur rendez-vous

الدكتور م.ن. الزهيري

Dr. ZHIRI M.A.

أمراض النساء والولادة

الفحص الصوتي

Gynécologue - Accoucheur

Echographie

الدكتور أ. حمدوش

Dr. Hamdouch A.

أمراض النساء والولادة

الفحص الصوتي

Gynécologue - Accoucheur

Echographie

EL AZZARZ

SEZOOL

Mme ALLOUCHE Zahry Khadidja
Pharmacie 192 Bd Zerkouni
5, Rue Ibnou Noussair
Quartier Roudani

ORDONNANCE

Casablanca, le

29/07/2022

الدار البيضاء، في:

55,00

ANOXIR 10 10g Apomate et fili

39,70

1 Boute de 24p.

MEPROZAR 500 1cp 38

83,45

LOPERIUM 10g 38

82,50

BLAFTON 1cp 38

22,70

PARACETAMOL 1000 mg

Dr. Mohammed ANNACIR

ZHIRI

Gynécologue Obstétricien

192 Bd. Zerkouni - Casablanca

Tél: 05 22 20 20 73 / 74 / 75

إقامة بغداد 192، شارع الزرقطوني - زاوية زنقة موسى ابن نصير - الدار البيضاء

Résidence Baghdad, 192, Boulevard Zerkouni Angle Rue Moussa Ibnou Noussair - Casablanca

Fax. : 05 22 20 20 75 - Tél. : 05 22 20 20 73 / 05 22 20 20 75 - الهاتف : 05 22 20 20 75 - الفاكس :